ISPD

ISPD Network, S.A.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2025



ISPD NETWORK, S.A.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2025



ISPD NETWORK, S.A. Bilan intermédiaire au 30 juin 2025 (exprimé en euros)

ACTIF	Note	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
ACTIF NON COURANT		21 149 981	21 964 662	20 136 050
Immobilisations incorporelles	6	1 803 260	2 149 668	1 854 889
Actifs en cours		154	485	1 058
Applications informatiques		900 1 648 360	674 1 663 994	188 796 701
Immobilisations corporelles	5	44 936	55 369	136 687
Installations techniques et autres immobilisations corporelles	3	44 936	55 369	136 687
Immobilisations en cours et avances			33 307	130 007
Investissements dans des entreprises du groupe et associées à long terme		18 923 972	19 381 812	17 725 862
Instruments de capitaux propres	9	15 484 372	16 926 212	17 625 862
Crédits à long terme aux entreprises du groupe et aux entreprises associées	8,1 et 18	3 439 600	2 455 600	100 000
Investissements financiers à long terme	8.1	2 610	2 610	2 610
Crédits aux entreprises		2 610	2 610	2 610
Actifs d'impôts différés	13	375 203	375 203	416 002
ACTIF COURANT		5 999 904	5 208 090	9 153 442
Stocks		-	-	-
Acompte fournisseurs Entreprise du groupe		-	-	-
Créances commerciales et autres comptes à recevoir		3 819 923	4 970 916	5 660 351
Clients pour ventes et prestations de services	8,1	17 737	19 406	2 622
Clients, entreprises du groupe et associées	8.1 et 18	2 772 656	3 980 799	4 866 206
Personnel		-	-	10 136
Autres crédits auprès des administrations publiques	13	1 029 530	970 711	781 387
Investissements dans des entreprises du groupe et associées à court terme	8.1 et 18	718 690	6 031	1 937 028
Crédits aux entreprises		718 690	6 031	1 937 028
Investissements financiers à court terme		1 000 300	-	-
Crédits aux entreprises		1 000 300	-	-
Comptes courants à court terme		1 485	125 871	156 117
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	8,1	459 506	105 272	1 399 946
Trésorerie		459 506	105 272	1 399 946
TOTAL ACTIF		27 149 885	27 172 752	29 289 492



ISPD NETWORK, S.A. Bilan intermédiaire au 30 juin 2025

(exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
CAPITAUX PROPRES		3 875 441	4 459 055	5 616 465
Fonds propres	11	3 875 441	4 459 055	5 616 465
Capital		819 019	819 019	819 099
Capital enregistré		819 019	819 019	819 099
Réserves	11,2	6 457 691	6 457 691	6 457 611
Légales et statutaires		46 282	46 282	46 282
Autres réserves		6 411 409	6 411 409	6 411 329
(Actions et participations propres)		(665 000)	(665 000)	(665 000)
Résultats négatifs des exercices précédents		(2 152 655)	-	-
Résultat de l'exercice	3	(583 614)	(2 152 655)	(995 245)
PASSIF NON COURANT		4 644 123	4 730 455	5 603 240
Dettes à long terme	8 22	190 969	277 301	425 992
Dettes auprès d'établissements de crédit		190 969	277 301	421 335
Autres passifs financiers	8,2	-	-	4 657
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	8,2 et 18	4 453 154	4 453 154	5 177 248
PASSIF COURANT		18 630 321	17 983 243	18 069 786
Provisions à court terme		1 389		6 943
Dettes à court terme	8,2	6 521 088	6 070 678	5 964 306
Dettes auprès d'établissements de crédit		6 262 131	6 028 681	5 914 742
Autres passifs financiers		258 957	41 997	49 564
Dettes à court terme envers des entreprises du groupe et des entreprises associées	8,2 et 18	10 413 999	9 210 518	9 232 162
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer		1 693 845	2 702 047	2 866 375
Fournisseurs	8,2	321 109	851 504	630 616
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées	8.2 et 18	750 759	947 044	1 004 208
Créanciers divers	8.2	372 679	580 650	663 842
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	8,2	88 640	155 338	356 185
Passifs d'impôts courants	13	53 404	53 404	53 404
Autres dettes envers les administrations publiques	13	107 254	114 107	158 120
TOTAL PATRIMOINE NET ET PASSIF		27 149 885	27 172 752	29 289 492

ISPD NETWORK, S.A.

Compte de résultat intermédiaire pour la période close le 30 juin 2025

(exprimé en euros)

	Note	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
ACTIVITÉS POURSUIVIES				
Chiffre d'affaires net :	14	2 516 950	7 188 975	3 840 218
Ventes		99 705	27 955	6 500
Prestations de services		2 417 245	7 161 020	3 833 718
Travaux réalisés par l'entreprise pour son actif		-	72 462	-
Approvisionnements:		(129 814)	(79 630)	(6 426)
Travaux réalisés par d'autres entreprises		(129 814)	(79 630)	(6 426)
Autres produits d'exploitation :		-	8 852	1 776
Revenus accessoires et autres revenus courants		-	8 852	-
Subventions d'exploitation incorporées au résultat de l'exercice		-		1 776
Frais de personnel :	14	(1 444 667)	(3 859 342)	(2 389 032)
Salaires, traitements et assimilés		(1 172 551)	(3 203 131)	(2 022 788)
Charges sociales		(272 116)	(656 211)	(366 244)
Autres charges d'exploitation		(1 344 980)	(3 242 889)	(1 750 724)
Services externes		(1 313 561)	(3 045 590)	(1 553 810)
Impôts		(1 250)		
Pertes, dépréciation et variation des provisions pour opérations commerciales	8.1.1	-	(195 339)	(195 339)
Autres charges d'exploitation courantes		(30 169)	(1 960)	(1 575)
Amortissement des immobilisations	5 et 6	(331 019)	(467 070)	(206 341)
Dépréciation et résultat des cessions d'immobilisations	5	-	(1 220)	-
Autres résultats		3 458	71 641	79 642
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(730 072)	(308 221)	(430 887)
	4.4	122 152	107.001	51.35 0
Revenus financiers: Provenant de participations dans des instruments de	14	132 172	107 001	51 279
capitaux propres		100 867	-	-
Dans des entreprises du groupe et associées		100 867	-	-
De titres négociables et autres instruments financiers		31 305	107 001	51 279
Des entreprises du groupe et associées	18	30 404	104 462	50 260
De tiers		901	2 539	1 020
Charges financières :	14	(282 922)	(953 192)	(470 294)
Pour dettes envers des tiers		(88 297)	(727 950)	(104 062)
Pour dettes envers des entreprises du groupe et associées	18	(194 625)	(225 242)	(366 231)
Différences de change	12	566 675	(250 763)	(145 343)
Dépréciation et résultat des cessions d'instruments financiers		(269 467)	(702 650)	-
RÉSULTAT FINANCIER		146 458	(1 799 604)	(564 358)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(583 614)	(2 107 825)	(995 245)
Impôts sur les bénéfices	13	-	(40 799)	-
Autres impôts			(4 032)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(583 614)	(2 152 656)	(995 245)



États financiers intermédiaires d'ISPD Network, S.A. au 30 juin 2025

ISPD NETWORK, S.A.

État des variations des capitaux propres intermédiaires pour la période close le 30 juin 2025

A) ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

	30.06.2025	31.12.2023	30.06.2024
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	(583 614)	(2 152 655)	(995 242)
Produits et charges imputés directement au patrimoine B) TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES IMPUTÉS DIRECTEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES			
Transferts au compte de pertes et profits C) TOTAL DES TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTATS			
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	(583 614)	(398 044)	(995 242)

B) TOTAL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves	(Actions et participations propres)	Autres instruments de capitaux propres	Résultat de l'exercice	Résultats négatifs des exercices précédents	Total
SOLDE AU 30 JUIN 2024	819 099	-	6 457 611	(665 000)	-	(995 245)	-	5 616 465
Autres variations de la fortune nette	(80)		80					-
Résultat de l'exercice						(1 157 410)		(1 157 410)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	819 019	-	6 457 691	(665 000)	-	(2 152 655)	-	4 459 055
Résultat de l'exercice						(583 614)		(583 614)
Répartition des résultats de l'exercice précédent.						2 152 655	(2 152 655)	-
SOLDE AU 30 JUIN 2025	819 019	-	6 457 691	(665 000)	-	(583 614)	(2 152 655)	3 875 441



ISPD États financiers intermédiaires d'ISPD Network, S.A. au 30 juin 2025

ISPD NETWORK, S.A. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRE CORRESPONDANT À LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025 (exprimé en

FLUX DE TRÉSORERIE	Note	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
A) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		127 220	(1 698 289)	(2 544 445)
Résultat de l'exercice avant impôts		(583 614)	(2 107 825)	(995 245)
Ajustements du résultat		(89 602)	2 381 919	979 552
a) Amortissement des immobilisations	5 et 6	331 019	467 070	206 341
b) Corrections de valeur pour dépréciation		269 467	897 989	-
c) Variation des provisions		-	-	195 339
d) Produits financiers	14.b	(132 172)	(107 001)	(51 279)
e) Charges financières	14.b	282 922	953 192	470 294
f) Différences de change	12	(566 675)	250 763	145 343
g) Résultats liés aux sorties et cessions d'immobilisations (+/-)		-	1 220	-
h) Autres résultats		(274 163)	(81 314)	13 514
Variations du capital circulant		888 733	(1 242 940)	(2 109 737)
a) Débiteurs et autres comptes à recevoir		1 150 993	2 480	(882 293)
b) Autres actifs courants		124 386	(81 075)	(111 321)
c) Créanciers et autres comptes à payer		(386 646)	(1 164 345)	(1 111 466)
d) Autres actifs et passifs non courants		-	-	(4 657)
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(88 297)	(729 443)	(419 015)
a) Paiement des intérêts		(88 297)	(727 950)	51 279
b) Encaissement d'intérêts		-	2 539	(470 294)
c) Recettes (paiements) au titre de l'impôt sur les bénéfices (-/+)		-	(4 032)	-
B) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(97 927)	(489 731)	(565 361)
Paiements pour investissements		(97 927)	(489 731)	(565 361)
a) Entreprises du groupe et associées				
b) Immobilisations incorporelles	6	(500 000)	(461 000)	(478 488)
c) Immobilisations corporelles	5	-	(25 731)	(6 299)
e) Entreprises du groupe et associées		402 073	(3 000)	(80 574)
C) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(241 735)	2 133 722	4 495 526
Encaissements et décaissements liés aux instruments de passif financier		(241 735)	2 384 485	4 495 526
a) Émission		(346 060)	3 719 693	4 495 526
1. Dettes auprès d'établissements de crédit		147 118	3 465 693	3 495 788
2. Dettes envers des entreprises du groupe et des entreprises associées (+)		(493 178)	254 000	999 738
3. Autres				
b) Remboursement et amortissement		104 325	(1 335 208)	-
1. Dettes auprès d'établissements de crédit		-	-	-
2. Dettes envers des entreprises du groupe et des entreprises associées (+)		-	(1 286 600)	-
3. Autres		3 458	(48 608)	-
4. pour dividendes et rémunérations d'autres instruments de capitaux propres		100 867	-	-
D) EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE		566 675	(250 763)	(145 343)
E) AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU DES ÉQUIVALENTS		354 234	(54 298)	1 240 378
Trésorerie ou équivalents au début de l'exercice		105 272	159 570	159 570
Trésorerie ou équivalents à la fin de l'exercice		459 506	105 272	1 399 946



ISPD NETWORK, S.A.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025



ISPD Network, S.A.

RAPPORT CORRESPONDANT À LA PÉRIODE CLOSES LE 30 JUIN 2025

NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIOUE DE LA SOCIÉTÉ

a) Constitution et régime juridique

ISPD Network, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom « Interactive Network, S.L. », puis transformée en société anonyme et renommée I –Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale en Antevenio,

S.A. Le 25 novembre 2021, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination en ISPD Network, S.A.

b) Activité et siège social

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres aux agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou sont jugées nécessaires ou opportunes pour la réalisation dudit objet social. Les activités relevant de son objet social peuvent être exercées en tout ou en partie par la société, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés ayant un objet identique ou analogue.

Son siège social est situé C/Apolonio Morales 13C, Madrid.

La société est la société mère d'un groupe de sociétés dont l'activité consiste à réaliser des activités liées à la publicité sur Internet. Les comptes annuels d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales pour l'exercice 2024 ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère le 26 juin 2025 et déposés au registre du commerce de Madrid.

La société est cotée sur le marché alternatif français Euronext Growth depuis l'exercice 2007.

La société maintient un volume important de soldes et de transactions avec les entreprises du groupe auquel elle appartient.

L'exercice social de la société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

c) Régime juridique

La société est régie par ses statuts sociaux et par la loi en vigueur sur les sociétés de capitaux.



NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

a) Image fidèle

Les états financiers intermédiaires correspondant à la période close le 30 juin 2025 ont été obtenus à partir des registres comptables de la société et ont été élaborés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux normes établies dans le Plan général comptable approuvé par le décret royal 1514/2007 du 16 novembre, en appliquant les modifications qui y ont été apportées par le décret royal 1159/2010 du 17 septembre et par le décret royal 602/2016 du 2 décembre, et par le décret royal 1/2021 du 12 janvier, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations du patrimoine net et des flux de trésorerie correspondant à l'exercice.

b) Principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires ci-joints ont été élaborés en appliquant les principes comptables établis dans le Code de commerce et dans le Plan général comptable.

Aucun principe comptable ni critère d'évaluation obligatoire ayant un effet significatif n'a été écarté lors de leur élaboration.

c) Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les états financiers intermédiaires sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société.

d) Comparaison des informations

Les présents états financiers intermédiaires correspondant à la période close le 30 juin 2025 présentent de manière comparative les chiffres de l'exercice 2024, qui faisaient partie des comptes annuels de l'exercice 2024 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2025. Par conséquent, les postes des différentes périodes sont comparables et homogènes, à l'exception des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui ne sont pas comparables car ils couvrent une période de 12 mois.

e) Regroupement des postes

Afin de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie, ces états sont présentés sous forme groupée, les analyses requises étant présentées dans les notes correspondantes de l'annexe.

f) Responsabilité de l'information et estimations réalisées

La préparation des états financiers intermédiaires ci-joints nécessite de porter des jugements, de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les soldes des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Les estimations et hypothèses respectives sont révisées en permanence ; l' s effets des révisions des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles sont effectuées, si elles n'affectent que cette période, ou dans la période de

la révision et les périodes futures, si la révision les affecte.

Lors de l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2025, des estimations ont été réalisées pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations concernent essentiellement :

- Évaluation des pertes éventuelles liées à la dépréciation de certains actifs (note 4c)
- L'évaluation des pertes éventuelles dans la détermination de la valeur recouvrable des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, multigroupes et associées, pour laquelle des projections de flux de trésorerie futurs ont été utilisées, avec des rendements, des taux d'actualisation et d'autres variables et hypothèses établies par la direction de la société qui justifient l'évaluation de cet investissement (note 4e)
- Durée de vie des actifs incorporels et corporels (notes 4a et 4b)
- Montant de certaines provisions (note 4i)

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base des meilleures estimations disponibles au 30 juin 2025, il se pourrait que la mise à disposition d'informations supplémentaires ou de faits et circonstances externes oblige à modifier les hypothèses utilisées pour réaliser ces estimations comptables au cours des exercices à venir, ce qui serait fait de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation dans le compte de résultat correspondant.

Outre le processus d'estimations systématiques et leur révision périodique, certains jugements de valeur sont effectués, notamment ceux relatifs à l'évaluation de la dépréciation éventuelle des actifs, des provisions et des passifs éventuels.

g) Entreprise en activité

Comme le montre le bilan ci-joint au 30 juin 2025, la société dispose d'un fonds de roulement négatif de 12,6 millions d'euros, contre un fonds de roulement négatif de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, la Société dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ses obligations en temps voulu et couvrir tout besoin de liquidités qui pourrait survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans affecter la stabilité de la société.

En conséquence, les administrateurs de la société ont établi les présents états financiers intermédiaires selon le principe de l'entreprise en activité.

10

NOTE 3. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT

La proposition de distribution du résultat obtenu par la société au cours de l'exercice 2024, formulée par le conseil d'administration de la société et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 26 juin 2025, est la suivante :

Base de répartition	2024
Perte nette	(2 152 655)
Total	(2 152 655)
Application	
Aux résultats négatifs des exercices précédents	(2 152 655)
Total	(2 152 655)

NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation utilisées par la Société dans l'élaboration de ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2025, conformément à celles établies par le Plan général comptable, sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les biens compris dans les immobilisations incorporelles sont évalués à leur coût, qu'il s'agisse du prix d'acquisition ou du coût de production, diminué de l'amortissement cumulé correspondant (calculé en fonction de leur durée de vie utile) et des pertes de valeur qu'ils ont éventuellement subies.

Ils sont évalués à leur coût de production ou à leur prix d'acquisition, diminué de l'amortissement cumulé et du montant cumulé des pertes de valeur.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques acquises auprès de tiers ou les programmes informatiques développés en interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés pour les acquérir ou les développer et les préparer à l'utilisation.

Les applications informatiques sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques engagés au cours de la période sont comptabilisés dans le compte de résultat.

11

b) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, net de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation comptabilisées.

Les frais d'entretien et de maintenance engagés au cours de la période sont imputés au compte de résultat. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles, qui représentent une augmentation de la capacité, de la productivité ou une prolongation de la durée de vie utile, sont capitalisés en tant que plus-value des biens correspondants, une fois que les valeurs comptables des éléments qui ont été remplacés ont été dépréciées.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement récupérables auprès du Trésor public.

Les immobilisations corporelles, nettes, le cas échéant, de leur valeur résiduelle, sont amorties en répartissant linéairement le coût des différents éléments qui les composent sur la durée de vie utile estimée que constitue la période pendant laquelle la société prévoit de les utiliser, selon le tableau suivant :

	30/06/2025		31/12	/2024	30/06/2024	
	Pourcentage annuel	Années de durée de vie estimées	Pourcentage annuel	Durée de vie utile estimée	Pourcentage annuel	Durée de vie utile estimée
Autres installations	20	5	20	5	20	5
Mobilier	10	10	10	10	10	10
Équipements informatiques	25	4	25	4	25	4
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10	20-10	5-10	20-10	5-10

La valeur comptable d'un élément d'immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou de sa sortie d'une autre manière, ou lorsqu'il n'est pas prévu d'obtenir des bénéfices ou des rendements économiques futurs de son utilisation, de sa cession ou de sa sortie d'une autre manière.

La perte ou le gain résultant de la sortie d'un élément d'immobilisation corporelle est déterminé comme étant la différence entre le montant net, le cas échéant, du montant obtenu par sa cession ou sa disposition par un autre moyen, s'il existe, et la valeur comptable de l'élément, et est imputé au compte de résultat de l'exercice au cours duquel il est produit.

Les investissements réalisés par la société dans des locaux loués, qui ne sont pas séparables de l'actif loué, sont amortis en fonction de leur durée de vie utile, qui correspond à la durée la plus courte entre la durée du contrat de location, y compris la période de renouvellement lorsqu'il existe des preuves que celui-ci va se produire, et la durée de vie économique de l'actif.

c) Dépréciation de la valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Une perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est constatée

lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable, celle-ci étant comprise comme le montant le plus élevé entre son é u sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

À cette fin, au moins à la clôture de l'exercice, la société évalue, au moyen du « test de dépréciation », s'il existe des indices laissant supposer qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle, dont la durée d'utilité est indéfinie, ou, le cas échéant, une unité génératrice de trésorerie, pourrait être dépréciée, auquel cas elle procède à l'estimation de sa valeur recouvrable en effectuant les corrections de valeur correspondantes.

Les calculs de dépréciation des éléments des immobilisations corporelles sont effectués individuellement. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque bien individuel, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation est déterminée.

Lorsqu'une perte de valeur est ensuite reprise (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Cette reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat.

e) Contrats de location et autres opérations similaires

La Société classe un contrat de location comme un contrat de location-financement lorsque les conditions économiques du contrat de location indiquent que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat ont été transférés. Si les conditions du contrat de location pour être considéré comme un contrat de location-financement ne sont pas remplies, celui-ci sera considéré comme un contrat de location simple.

g.1) Contrat de location-financement

Dans les opérations de location-financement dans lesquelles la société agit en tant que locataire, celle-ci comptabilise un actif au bilan en fonction de la nature du bien faisant l'objet du contrat et un passif du même montant, qui correspond à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actuelle au début du contrat des montants minimaux convenus, y compris l'option d'achat. Les loyers conditionnels, le coût des services et les taxes répercutables par le bailleur ne sont pas inclus. La charge financière est imputée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elle est encourue, en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les loyers conditionnels sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs enregistrés pour ce type d'opérations sont amortis selon les mêmes critères que ceux appliqués à l'ensemble des actifs corporels (ou incorporels), en fonction de leur nature.

g.2) Contrats de location simple

Les charges découlant des contrats de location simple sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

e) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les instruments financiers comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, en fonction du fond économique de la transaction et en tenant compte des définitions des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments de capitaux propres du cadre d'information financière qui lui est applicable, décrit à la note 2.

La comptabilisation d'un instrument financier intervient au moment où la Société devient partie obligée de celui-ci, soit en tant qu'acquéreur, soit en tant que détenteur, soit en tant qu'émetteur.

a.1) Actifs financiers

La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique qu'elle leur applique et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'instrument.

Le modèle économique est déterminé par la direction de la société et reflète la manière dont chaque groupe d'actifs financiers est géré conjointement afin d'atteindre un objectif commercial spécifique. Le modèle économique que la société applique à chaque groupe d'actifs financiers correspond à la manière dont elle les gère dans le but d'obtenir des flux de trésorerie.

Lorsqu'elle classe ses actifs, la Société tient également compte des caractéristiques des flux de trésorerie qu'ils génèrent. Plus précisément, elle distingue les actifs financiers dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont des encaissements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû (ci-après, les actifs qui répondent au critère UPPI), des autres actifs financiers (ci-après, les actifs qui ne répondent pas au critère UPPI).

Plus précisément, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes :

a.1.1) Actifs financiers au coût amorti

Il s'agit d'actifs financiers auxquels la Société applique un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie découlant de l'exécution du contrat, et dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des encaissements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû, même lorsque l'actif est admis à la négociation sur un marché organisé. Il s'agit donc d'actifs qui répondent au critère UPPI (actifs financiers dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont des encaissements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû).

La Société considère que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne sont que des encaissements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû,

lorsqu'ils sont propres à un prêt ordinaire ou commun, sans préjudice du fait que l'opération soit conclue à un taux d'intérêt nul ou inférieur au taux du marché. La Société considère que les actifs financiers convertibles en instruments de capitaux propres de l'émetteur, les prêts à taux d'intérêt variable inversé (c'est-à-dire un taux qui a une relation inverse avec les taux d'intérêt du marché) ou ceux dans lesquels l'émetteur peut différer le paiement des intérêts si ce paiement affecte sa solvabilité, sans que les intérêts différés ne génèrent d'intérêts supplémentaires.

Lorsqu'elle évalue si elle applique le modèle économique consistant à percevoir les flux de trésorerie contractuels à un groupe d'actifs financiers ou si, au contraire, elle applique un autre modèle économique, la Société prend en considération le calendrier, la fréquence et la valeur des ventes qui sont réalisées et qui ont été réalisées dans le passé au sein de ce groupe d'actifs financiers. Les ventes en elles-mêmes ne déterminent pas le modèle économique et ne peuvent donc être considérées isolément. Par conséquent, l'existence de ventes ponctuelles au sein d'un même groupe d'actifs financiers ne détermine pas le changement de modèle économique pour les autres actifs financiers inclus dans ce groupe. Pour évaluer si ces ventes déterminent un changement dans le modèle économique, la Société tient compte des informations existantes sur les ventes passées et sur les ventes futures attendues pour un même groupe d'actifs financiers. La Société tient également compte des conditions qui existaient au moment où les ventes passées ont été réalisées et des conditions actuelles, lorsqu'elle évalue le modèle économique qu'elle applique à un groupe d'actifs financiers.

De manière générale, cette catégorie comprend les créances commerciales et les créances non commerciales :

- Crédits pour opérations commerciales : actifs financiers provenant de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des opérations commerciales de l'entreprise pour le recouvrement différé.
- Crédits pour opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant ni des instruments de capitaux propres ni des dérivés, n'ont pas d'origine commerciale et dont les recouvrements sont d'un montant déterminé ou déterminable, provenant d'opérations de prêt ou de crédit accordées par la société.

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Toutefois, les créances pour opérations commerciales dont l'échéance n'excède pas un an et qui n'ont pas de taux d'intérêt contractuel sont initialement évaluées à leur valeur nominale, à condition que l'effet de la non-actualisation des flux de trésorerie ne soit pas significatif, auquel cas elles continueront à être évaluées ultérieurement à ce montant, sauf si elles ont subi une dépréciation.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. Les intérêts courus sont comptabilisés dans le compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, la société procède aux corrections de valeur pour dépréciation

lorsqu'il existe des indications objectives que la valeur d'un actif financier, ou d'un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque similaires évalués collectivement, s'est détériorée à la suite d'un ou plusieurs événements survenus après leur comptabilisation initiale, entraînant une réduction ou un retard dans le recouvrement des flux de trésorerie futurs estimés, qui peuvent être motivés par l'insolvabilité du débiteur.

Les corrections de valeur pour dépréciation sont comptabilisées en fonction de la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle à la clôture de l'exercice des flux de trésorerie futurs qu'ils sont censés générer (y compris ceux provenant de la réalisation de garanties réelles et/ou personnelles), actualisés au taux d'intérêt effectif calculé au moment de leur comptabilisation initiale. Pour les actifs financiers àtaux d'intérêt variable, la Société utilise le taux d'intérêt effectif qui, conformément aux conditions contractuelles de l'instrument, doit être appliqué à la date de clôture de l'exercice. Ces corrections sont comptabilisées dans le compte de résultat.

a.1.2) Actifs financiers au coût

Cette catégorie comprend les actifs financiers suivants :

- Les investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, des multigroupes et des entreprises associées.
- Les autres investissements dans des instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée par référence à un marché actif ou ne peut être estimée de manière fiable, et les dérivés dont ces types d'investissements constituent le sousjacent.
- Les actifs financiers hybrides dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable, sauf s'ils remplissent les critères pour être classés comme actifs financiers au coût amorti.
- Les apports effectués à des comptes en participation et similaires.
- Les prêts participatifs dont les intérêts sont de nature contingente, soit parce qu'un taux d'intérêt fixe ou variable est convenu sous réserve de la réalisation d'un objectif par l'emprunteur (par exemple, la réalisation de bénéfices), soit parce qu'ils sont calculés en fonction de l'évolution de l'activité de celui-ci.
- Tout actif financier qui pourrait initialement être classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une estimation fiable de la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Les honoraires versés aux conseillers juridiques ou autres professionnels intervenant dans l'acquisition de l'actif sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Les frais générés en interne lors de l'acquisition de l'actif ne sont pas non plus comptabilisés comme une augmentation de la valeur de l'actif, mais sont enregistrés dans le compte de résultat.

Dans le cas d'investissements réalisés avant d'être considérés comme des investissements dans le patrimoine d'une entreprise du groupe, d'un groupe multiple ou d'une entreprise associée, la valeur comptable immédiatement avant que l'actif puisse être qualifié comme tel est considérée comme le coût de cet investissement.

Les instruments de capitaux propres classés dans cette catégorie sont évalués à leur coût, diminué, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation.

Les apports réalisés dans le cadre d'un contrat de comptes en participation et similaires sont évalués au coût, augmenté ou diminué du bénéfice ou de la perte, respectivement, qui correspond à l'entreprise en tant que participant non gestionnaire, et moins, le cas échéant, le montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation.

Ce même critère s'applique aux prêts participatifs dont les intérêts sont de nature contingente, soit parce qu'un taux d'intérêt fixe ou variable est convenu sous réserve de la réalisation d'un objectif par l'entreprise emprunteuse, soit parce qu'ils sont calculés exclusivement en fonction de l'évolution de l'activité de ladite entreprise. Si, en plus d'un intérêt contingent, il comprend un intérêt fixe irrévocable, ce dernier est comptabilisé comme un produit financier en fonction de son échance. Les coûts de transaction sont imputés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du prêt participatif.

Au moins à la clôture de l'exercice, la Société procède aux corrections de valeur nécessaires dès lors qu'il existe des preuves objectives que la valeur comptable d'un investissement n'est pas recouvrable.

Le montant de la correction de valeur est calculé comme la différence entre sa valeur comptable et le montant recouvrable, celle-ci étant comprise comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs dérivés de l'investissement, qui, dans le cas des instruments de capitaux propres, est calculée soit en estimant ceux qui devraient être reçus à la suite de la distribution de dividendes effectuée par l'entité participée et de la cession ou de la sortie des comptes de l'investissement dans celle-ci, soit en estimant sa participation aux flux de trésorerie que l'entité détenue devrait générer, provenant à la fois de ses activités ordinaires et de sa cession ou de sa sortie des comptes.

La comptabilisation des corrections de valeur pour dépréciation et, le cas échéant, leur reprise, seront enregistrées respectivement comme une charge ou un produit dans le compte de résultat. La reprise de la dépréciation sera limitée à la valeur comptable de l'investissement qui serait comptabilisée à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été enregistrée.

Toutefois, dans les cas où un investissement a été réalisé dans l'entreprise avant sa qualification en tant qu'entreprise du groupe, multigroupe ou associée, et avant cette qualification, et où des ajustements de valeur directement imputés aux capitaux propres ont été effectués à la suite de cet investissement, ces ajustements sont maintenus après la qualification jusqu'à la cession ou la sortie de l'investissement, moment auquel ils sont enregistrés dans le compte de résultat, ou jusqu'à ce que les

circonstances suivantes se produisent :

- Dans le cas d'ajustements de valeur antérieurs liés à des réévaluations de l'actif, les corrections de valeur pour dépréciation sont enregistrées dans le poste des capitaux propres jusqu'à concurrence du montant des réévaluations précédemment comptabilisées, et l'excédent, le cas échéant, est enregistré dans le compte de résultat. La correction de valeur pour dépréciation imputée directement dans les capitaux propres ne fait pas l'objet d'une reprise.
- Dans le cas d'ajustements de valeur antérieurs pour dépréciation, lorsque le montant recouvrable est supérieur à la valeur comptable des investissements, cette dernière est augmentée, dans la limite de la dépréciation indiquée, dans le poste des capitaux propres qui a enregistré les ajustements de valeur antérieurs, et à partir de ce moment, le nouveau montant ainsi obtenu est considéré comme le coût de l'investissement. Toutefois, lorsqu'il existe une preuve objective de dépréciation de la valeur de l'investissement, les pertes cumulées directement dans les capitaux propres sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les critères d'évaluation des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, des entreprises associées et des entreprises multigroupes sont détaillés dans la section suivante.

(a) Investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, des entreprises associées et des entreprises multigroupes

Sont considérées comme des entreprises du groupe celles qui sont liées à la Société par une relation de contrôle et comme des entreprises associées celles sur lesquelles la Société exerce une influence significative. En outre, la catégorie des entreprises multigroupes comprend les sociétés sur lesquelles, en vertu d'un accord, un contrôle conjoint est exercé avec un ou plusieurs partenaires. Ces participations sont initialement évaluées à leur coût, qui correspond à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Dans les cas où la Société a acquis des participations dans des entreprises du groupe par le biais d'une fusion, d'une scission ou d'un apport non monétaire, si celles-ci lui confèrent le contrôle d'une entreprise, elle évalue la participation selon les critères établis par les règles particulières applicables aux transactions avec des parties liées, énoncées au paragraphe 2 de la NRV 21 « Opérations entre entreprises du groupe », en vertu desquelles celles-ci doivent être évaluées à la valeur qu'elles apportaient aux comptes annuels consolidés, établis selon les critères fixés par le Code de commerce, du groupe ou sous-groupe majoritaire dans lequel s'intègre la société acquise, dont la société dominante est espagnole. En l'absence de comptes annuels consolidés, établis selon les principes fixés par le Code de commerce, dans lesquels la société dominante est espagnole, elles seront intégrées à la valeur qu'elles apportaient aux comptes annuels individuels de la société contributrice.

Leur évaluation ultérieure est effectuée à leur coût, diminué, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation. Ces corrections sont calculées comme la différence entre leur valeur comptable et le montant recouvrable, entendu comme le montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'investissement. Sauf preuve contraire du montant recouvrable, il est tenu compte des capitaux

propres de l'entité détenue, corrigés des plus-values latentes existant à la date de l'évaluation.

Dans le cas où l'entreprise participée détient elle-même une participation dans une autre entreprise, la valeur nette comptable qui ressort des comptes annuels consolidés est prise en considération.

Les variations de valeur dues à des corrections de valeur pour dépréciation et, le cas échéant, à leur reprise, sont comptabilisées respectivement en charges ou en produits dans le compte de résultat.

a.1.3) Sortie d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, du plan comptable général, approuvé par le décret royal 1514/2007 du 16 novembre, en tenant compte de la réalité économique des transactions et pas seulement de la forme juridique des contrats qui les régissent. Plus précisément, la sortie d'un actif financier est enregistrée, en totalité ou en partie, lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier ont expiré ou lorsqu'ils sont transférés, à condition que ce transfert transmette substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été substantiellement transférés lorsque son exposition à la variation des flux de trésorerie cesse d'être significative par rapport à la variation totale de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs nets associés à l'actif financier.

Si la Société n'a pas cédé ni conservé de manière substantielle les risques et avantages de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé lorsqu'elle n'en conserve pas le contrôle. Si la Société conserve le contrôle de l'actif, elle continue de le comptabiliser pour le montant auquel elle est exposée aux variations de valeur de l'actif cédé, c'est-à-dire en raison de son implication continue, en comptabilisant le passif associé.

La différence entre la contrepartie reçue nette des coûts de transaction attribuables, en tenant compte de tout nouvel actif obtenu moins tout passif assumé, et la valeur comptable de l'actif financier transféré, plus tout montant cumulé qui a été comptabilisé directement dans les capitaux propres, détermine le gain ou la perte résultant de la décomptabilisation de l'actif financier et fait partie du résultat de l'exercice au cours duquel elle est réalisée.

La Société ne décomptabilise pas les actifs financiers dans les cessions où elle conserve substantiellement les risques et avantages inhérents à leur propriété, tels que l'escompte d'effets, les opérations d'« affacturage avec recours », les ventes d'actifs financiers avec clause de rachat à un prix fixe ou au prix de vente majoré d'un intérêt et les titrisations d'actifs financiers dans lesquelles les sociétés conservent des financements subordonnés ou d'autres types de garanties qui absorbent substantiellement toutes les pertes attendues. Dans ces cas, les sociétés comptabilisent un passif financier d'un montant égal à la contrepartie reçue.

a.2) Passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes financières, les créanciers commerciaux et les autres comptes à payer.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés des coûts de transaction, sauf si la société a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés en FVTPL, qui sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur, les pertes ou gains étant comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Il n'y a pas de passifs évalués ultérieurement à leur juste valeur avec variation du résultat.

f) Transactions, soldes et flux en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées pour leur contre-valeur en euros, en utilisant les taux de change au comptant en vigueur à la date à laquelle elles sont effectuées.

À la clôture de chaque période, les actifs et passifs non monétaires évalués à leur juste valeur sont évalués en appliquant le taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur, c'est-à-dire à la clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou gains résultant des variations de valeur d'un élément non monétaire sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, toute différence de change est également comptabilisée directement dans les capitaux propres. En revanche, lorsque les pertes ou gains résultant des variations de valeur d'un élément non monétaire sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice, toute différence de change est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères ont été convertis en euros au taux en vigueur à la clôture de l'exercice, tandis que les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique ont été convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle les transactions ont eu lieu.

Les différences positives et négatives qui apparaissent lors du règlement des transactions en devises étrangères et lors de la conversion en euros des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisées dans les résultats.

g) Impôts sur les bénéfices

À partir de l'exercice 2013 et jusqu'à l'exercice 2016, les sociétés du groupe domiciliées en Espagne étaient imposées dans le cadre du régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dirigé par la société.

Le 30 décembre 2016, une réunion du conseil d'administration a été tenue, au cours de laquelle il a été annoncé que la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») détenait 83,09 % du capital social d'ISPD Network (voir note 11) et que, conformément aux dispositions de l'article 61.3

de la loi 27/2014 du 27 novembre relative à l'impôt sur les sociétés, et du fait que la société ISPD Network S.A. a perdu son statut d'entité du groupe fiscal numéro 0212/2013 après ISP ayant acquis une participation dans celle-ci supérieure à 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il est convenu d'intégrer la société, avec effet à compter de la période fiscale débutant le 1er janvier 2017, en tant que société dépendante du groupe fiscal numéro 265/10, dont l'entité est ISP.

La charge ou le produit d'impôt sur les bénéfices est calculé en additionnant la charge ou le produit d'impôt courant et la partie correspondant à la charge ou au produit d'impôt différé.

L'impôt courant est le montant résultant de l'application du taux d'imposition à la base imposable de l'exercice. Les déductions et autres avantages fiscaux sur le montant de l'impôt, à l'exclusion des retenues et des acomptes provisionnels, ainsi que les pertes fiscales compensables des exercices précédents et effectivement appliquées au cours de l'exercice, donneront lieu à une réduction du montant de l'impôt courant.

Pour sa part, la charge ou le produit d'impôt différé correspond à la comptabilisation et à l'annulation des actifs d'impôt différé pour les différences temporaires déductibles, pour le droit de compenser les pertes fiscales dans les exercices ultérieurs et pour les déductions et autres avantages fiscaux non utilisés en attente d'application, ainsi que pour les passifs d'impôt différé pour les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon les taux d'imposition attendus au moment de leur reprise.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles résultant de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'autres actifs et passifs dans une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable et qui ne constitue pas un regroupement d'entreprises.

Conformément au principe de prudence, les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs permettant leur application seront réalisés. Sans préjudice de ce qui précède, les actifs d'impôt différé correspondant à des différences temporaires déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable et qui ne constitue pas un regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés.

Les charges ou produits d'impôts courants et différés sont inscrits au compte de résultat. Toutefois, les actifs et passifs d'impôts courants et différés liés à une transaction ou à un événement comptabilisé directement dans un poste de capitaux propres sont comptabilisés en débit ou en crédit de ce poste.

À chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés sont revus afin de vérifier qu'ils sont toujours valables, et les corrections appropriées y sont apportées. De même, les actifs d'impôt différé comptabilisés et ceux qui n'ont pas été comptabilisés précédemment sont évalués, les actifs comptabilisés étant décomptabilisés s'il n'est plus probable qu'ils soient recouvrés, ou tout actif de cette nature non comptabilisé précédemment étant comptabilisé, dans la mesure où il devient probable qu'il sera recouvré avec des avantages fiscaux futurs.

h) Produits et charges

Conformément au décret royal 1/2021 du 12 janvier modifiant le Plan général comptable, la société comptabilise les produits liés à l'exercice normal de son activité lorsque le transfert de contrôle des biens ou services engagés auprès des clients a lieu. À ce moment-là, l'entreprise évalue le revenu à hauteur du montant correspondant à la contrepartie à laquelle elle espère avoir droit en échange de ces biens ou services. Les revenus sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle des biens ou services.

Conformément aux nouveaux critères, la comptabilisation des revenus doit suivre un modèle en cinq étapes afin de déterminer le moment où ils doivent être comptabilisés, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : identifier les obligations d'exécution dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Comptabiliser les produits à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client, et pour le montant que l'entité s'attend à avoir le droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une période donnée, de manière à refléter la réalisation par l'entité de l'obligation contractuelle, soit à un moment donné, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix total de transaction d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution sur la base de leurs prix de vente indépendants relatifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Les produits ordinaires sont comptabilisés à un moment donné ou sur une période donnée, lorsque (ou à mesure que) la Société remplit ses obligations de performance en transférant les biens ou services promis à ses clients.

La Société comptabilise les passifs liés aux contrats reçus en rapport avec les obligations de performance non satisfaites et présente ces montants comme d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si la Société satisfait à une obligation de performance avant de recevoir la contrepartie, elle comptabilise un actif contractuel ou une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faut plus que le simple écoulement du temps avant que la contrepartie ne soit exigible.

Les coûts supplémentaires engagés pour obtenir des contrats avec des clients et dont le recouvrement est attendu sont comptabilisés en tant qu'actif et amortis de manière systématique dans le compte de résultat consolidé au fur et à mesure que les revenus liés à cet actif sont comptabilisés. L'application de la nouvelle norme n'a pas d'impact significatif.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au moment de l'utilisation du service ou lorsqu'elles sont engagées.

i) Provisions et éventualités

Les obligations existant à la clôture de l'exercice, résultant d'événements passés susceptibles d'entraîner des pertes patrimoniales pour la société, et dont le montant ou la date de règlement sont indéterminés, sont comptabilisées au bilan en tant que provisions et évaluées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour régler ou transférer à un tiers l'obligation.

La pratique suivie par la société en matière de provisions et de contingences est la suivante :

i.1) Provisions

Soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou la date de règlement sont indéterminés.

i.2) Passifs éventuels

Obligations éventuelles résultant d'événements passés, dont la réalisation future dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté de la Société.

Les ajustements résultant de l'actualisation de la provision sont comptabilisés comme une charge financière au fur et à mesure qu'ils sont constatés. Dans le cas de provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, et à condition que l'effet financier ne soit pas significatif, aucun escompte n'est appliqué.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée comme un actif, s'il ne fait aucun doute que ce remboursement sera perçu.

j) Éléments patrimoniaux de nature environnementale

De par son activité, la Société ne détient aucun actif et n'a engagé aucune dépense destinée à minimiser l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement. De même, il n'existe aucune provision pour risques et charges ni aucune contingence liée à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

k) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont comptabilisés à leur juste valeur, à condition que cette juste valeur ait pu être évaluée de manière suffisamment fiable, avec les exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente : ils sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente.
- Actifs et passifs d'impôts différés : ils sont évalués au montant que l'on s'attend à récupérer ou à payer, selon les taux d'imposition qui seront applicables au cours des exercices au cours desquels il est prévu de réaliser les actifs ou de payer les passifs, sur la base de la réglementation en vigueur ou approuvée mais en attente de publication, à la date

d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à la valeur actuelle des rémunérations engagées, moins la juste valeur des actifs affectés aux engagements qui serviront à régler les obligations.
- Immobilisations incorporelles dont la valorisation ne peut être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.
- Actifs reçus à titre d'indemnisation pour des contingences et des incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués de manière cohérente avec l'élément qui génère la contingence ou l'incertitude.
- Droits réacquis comptabilisés comme immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la durée contractuelle restante jusqu'à leur expiration.
- Obligations qualifiées de contingences : elles sont comptabilisées comme un passif à la juste valeur de la prise en charge de ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être évaluée de manière suffisamment fiable, même s'il n'est pas probable que le règlement de l'obligation entraîne une sortie de ressources économiques.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celle des passifs assumés est comptabilisé comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs pris en charge a été supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excédent a été comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ce produit, il a été réévalué si les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge ainsi que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis en tant que coût du regroupement, ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, sont comptabilisés conformément aux règles d'enregistrement et d'évaluation applicables en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

1) Transactions entre parties liées

En règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction avec des parties liées sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Le cas échéant, si le prix convenu dans une transaction diffère de sa juste valeur, la différence est comptabilisée en fonction de la réalité économique de la transaction. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux dispositions des normes correspondantes.

m) Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres

Les biens ou services reçus dans le cadre de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges en fonction de leur nature, au moment de leur obtention, et l'augmentation correspondante des capitaux propres, si la transaction est réglée avec des instruments de capitaux propres, ou l' s passifs, si la transaction est réglée avec un montant basé sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec les employés réglées avec des instruments de capitaux propres, tant les services

rendus que l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, à la date de l'accord de concession.

n) Tableaux des flux de trésorerie

Dans les états des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué cidessous :

<u>Trésorerie ou équivalents de</u> trésorerie : la trésorerie comprend à la fois les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la société, sont convertibles en trésorerie, ont des échéances initiales ne dépassant pas trois mois et sont soumis à un risque peu significatif de variation de valeur.

<u>Flux de trésorerie</u>: entrées et sorties de trésorerie ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les placements à moins de trois mois, très liquides et présentant un faible risque de variation de valeur.

<u>Activités d'exploitation</u>: activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la société, ainsi que d'autres activités qui ne peuvent être qualifiées d'investissement ou de financement.

<u>Activités d'investissement</u>: acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.

<u>Activités de financement</u>: activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs financiers.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail et les mouvements des immobilisations corporelles sont les suivants :

	30/06/2024	Entrées	Sorties	31/12/2024	Entrées	Départs	30/06/2025
G.A.							
Coût: Installations techniques, machines,							
outillage, mobilier et autres	627 270	-	(102 236)	525 034	-	-	525 034
immobilisations corporelles							
	627 270	_	(102 236)	525 034		_	525 034
	027 270	_	(102 230)	323 034	_	_	323 034
Amortissement cumulé :							
Installations techniques, machines,							
outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(490 583)	20 918	-	(469 665)	(10 433)	-	(480 098)
minioonisations corporenes							
	(490 583)	20 918	-	(469 665)	(10 433)	-	(480 098)
Immobilisations corporelles, nettes	136 687	20 918	(102 236)	55 369	(10 433)	-	44 936

Il n'y a pas eu de sorties en 2025. Les sorties correspondant à 2024 sont dues au transfert d'une série d'actifs à la nouvelle société ISPD IBERIA pour des raisons structurelles.

Éléments totalement amortis et en service

La ventilation par rubrique des actifs totalement amortis et en service est présentée ci-dessous, avec indication de leur valeur d'acquisition :

Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres 392 117 392 117 383 132 immobilisations corporelles		30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
	machines, outillage, mobilier et autres immobilisations	392 117	392 117	383 132

Autres informations

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la Société ne détient aucun élément d'immobilisations corporelles acquis auprès d'entreprises du groupe, ni aucun élément d'immobilisations corporelles situé hors du territoire espagnol.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les biens de la Société sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques liés aux immobilisations corporelles.

26

NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le détail et les mouvements des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	30/06/2024	Entrées	Sorties	Transferts	31/12/2024	Admissions	Départs	Transfert	30/06/2025
Coût:									
Applications informatiques	1 115 966	216 922	(62 169)	906 024	2 176 744	5 120	-	299 832	2 481 696
Immobilisations incorporelles en cours	1 058 188	333 510		(906 024)	485 674	-	(30 942)	(299 832)	154 900
Actifs développés en interne*	180 854				180 854	-	-	-	180 854
	2 174 154	550 432	(62 169)	-	2 843 272	5 120	(30 942)	-	2 817 450
Amortissement cumulé :									
Applications informatiques	(490 805)	(235 789)	42 304		(684 289)	(320 586)			(1 004 875)
	(490 805)	(235 789)	42 304	-	(684 289)	(320 586)	-	-	(1 004 875)
Provision pour dépréciation :									
Applications informatiques	(9 315)	-	-	-	(9 315)	-	-		(9 315)
Immobilisations incorporelles	4 (= 4 00 =				2.4.0.660				1 002 2 6
Net	1 674 035	314 644	(19 865)	-	2 149 668	(315 466)	(30 942)	-	1 803 260

En 2024, les entrées dans les immobilisations incorporelles correspondaient principalement au développement du projet Luciérnaga, qui permet d'optimiser l'organisation et les structures d'audience, et Future Tools, qui mesure l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le compte de résultat de ses clients actuels et futurs.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2025, un total de 299 832 euros d'immobilisations en cours liées aux applications informatiques pour le projet Luciérnaga Ignite 2024 et pour une API de Cedro, soit 1 273 488 euros au 31 décembre 2024, a commencé à être amorti.

Éléments totalement amortis et en service

La ventilation par rubrique des actifs totalement amortis et en service est présentée ci-dessous, avec indication de leur valeur d'acquisition :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Applications informatiques	149 989	149 989	103 386

^{*}Le montant des actifs développés en interne correspond à ceux développés en Espagne

Autres informations

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

NOTE 7. LOCATIONS ET AUTRES OPÉRATIONS DE NATURE SIMILAIRE

7.1) Contrats de location simple (la Société en tant que locataire)

La charge comptabilisée au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 au titre des contrats de location simple s'élève respectivement à 272 519 euros et 819 845 euros.

Il n'existe aucun paiement futur minimum au titre du contrat de location pouvant être résilié avant 5 ans.

NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe les instruments financiers en fonction de son intention à leur égard dans les catégories ou portefeuilles suivants :

8.1) Actifs financiers

Le détail des actifs financiers à long terme au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, à l'exception des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, des multigroupes et des entreprises associées, qui sont présentés dans la note 9, est le suivant :

	Act	ifs au coût an	ıorti	Total			
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	
Prêts et créances (Note 8.1.1)	3 442 210	2 458 210	102 610	3 442 210	2 458 210	102 610	
Total	3 442 210	2 458 210	102 610	3 442 210	2 458 210	102 610	

Le détail des actifs financiers à court terme au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est le suivant :

	Actifs fin	anciers au co	ût amorti	Total			
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	
Trésorerie et autres actifs liquides (Note 8.1.a) Prêts et créances (Note 8.1.1)	459 506 4 509 383	105 272 4 006 205	1 399 946 6 805 856	459 506 4 509 383	105 272 4 006 205	1 399 946 6 805 856	
Total	4 968 889	4 111 477	8 205 802	4 968 889	4 111 477	8 205 802	

a) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Le détail de ces actifs est le suivant :

	30/06/2025	Solde 31/12/2024	30/06/2024
Comptes courants et caisse	459 506	105 272	1 399 946
Total	459 506	105 272	1 399 946

8.1.1) Prêts et créances

La composition de ce poste est la suivante :

Crédits pour opérations	Solde au 30 Long terme	0/06/2025 Court terme	Solde au 3 Long terme	1/12/2024 Court terme	Solde au Long terme	30/06/2024 Court terme
commerciales						
Clients entreprises du groupe (note 19)		2 772 656		3 980 799		4 866 206
Clients tiers		17 737		19 406		2 622
Total des crédits pour opérations commerciales		2 790 393		4 000 205		4 868 828
Crédits pour opérations non commerciales						
Crédits et intérêts aux entreprises du groupe (note 19)	3 439 600	718 690	2 455 600	6 031	100 000	1 937 028
Cautionnements et dépôts Personnel	2 610		2 610		2 610	10 136
Total des crédits pour opérations non commerciales	3 442 210	718 690	2 458 210	6 031	102 610	1 947 164
Total	3 442 210	3 509 083	2 458 210	4 006 236	102 610	6 815 992

Les soldes débiteurs commerciaux et autres comptes à recevoir comprennent les dépréciations causées par les risques d'insolvabilité, selon le détail ci-joint :

Dépréciations	Solde au 30/06/2024	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Solde au 31/12/2024	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Solde au 30/06/2025
Crédits pour opérations commerciales	(28 262)	-	-	(28 262)	(195 338)	-	(223 600)
Total	(28 262)	-	-	(28 262)	(195 338)	-	(223 600)

29

8.1.2) Autres informations relatives aux actifs financiers

a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé au cours de l'exercice.

b) Classification par échéance

Les actifs financiers à long terme à la clôture de chaque période ont une échéance supérieure à cinq ans.

Les crédits accordés aux entreprises du groupe et renouvelés chaque année sont inclus dans les actifs à court terme s'il n'y a pas de réclamation contraire de la part de la société.

c) Actifs donnés en garantie

Il n'existe aucun actif ni passif donné en garantie.

8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à long terme au 30 juin 2025 correspondent principalement aux échéances dérivées du prêt contracté auprès d'établissements de crédit.

En outre, un passif financier généré par le regroupement d'entreprises détaillé dans la note 20 est spécifié, qui serait classé comme dettes et charges à payer.

Le détail des passifs financiers à court terme est le suivant :

	Dettes auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Dettes et charges à payer (Note 8.2.1)	6 262 131	6 028 681	5 914 742	12 206 143	11 787 051	11 936 577	18 468 274	17 815 732	17 851 319
Total -	6 262 131	6 028 681	5 914 742	12 206 143	11 787 051	11 936 577	18 468 274	17 815 732	17 851 319

8.2.1) Dettes et comptes à payer

Le détail est indiqué ci-dessous :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Danielas antautiana arminanialas .			
Pour les opérations commerciales : Fournisseurs	321 109	851 504	630 616
Fournisseurs des entreprises du groupe et associées (Note 18)	750 759	947 044	1 004 208
Créanciers divers	372 679	580 650	663 842
Total des soldes des opérations commerciales	1 444 547	2 379 198	2 298 666
Danielas antautiana non accomuniciana			
Pour les opérations non commerciales : Dettes auprès d'établissements de crédit	6 262 131	6 028 681	5 914 742
Autres passifs financiers	258 957	41 997	49 564
Prêts et autres dettes	6 521 088	6 070 678	5 964 306
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	88 640	155 338	356 185
Dettes à court terme envers des entreprises du groupe et des entreprises associées (Note 18)	10 413 999	9 210 518	9 232 162
Total des dettes envers le groupe	10 502 639	9 365 856	9 588 347
Total dettes et comptes à payer	18 468 274	17 815 732	17 851 319

8.2.2) Autres informations relatives aux passifs financiers

a) Classification par échéance

Le détail des échéances par année des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2025, est le suivant :

Dettes à long terme	2026	2027	2028	2029	Total
Dettes auprès d'établissements de crédit	68 140	86 387	36 442	-	190 969
Total	68 140	86 387	36 442	-	190 969

31

Les dettes à long terme envers des sociétés du groupe s'élèvent à 4 453 154 euros.

Le détail de l'échéance par année des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 31 décembre 2024 est le suivant :

Dettes à long terme	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Dettes auprès d'établissements de crédit	154 471	86 387	36 443	-	277 301
Total	154 471	86 387	36 443	-	277 301

NOTE 9. SOCIÉTÉS DU GROUPE, MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

Les participations détenues au 30 juin 2025 dans les entreprises du groupe, multigroupes et associées sont détaillées ci-dessous :

30/06/2025	% Participation directe	% Droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur nette comptable de la participation
Entreprises du groupe					
Antevenio Media	100%	100%	150 000	-	150 000
ISPD Italia S.R.L.	100%	100%	5 027 487	-	5 027 487
Mamvo Performance, S.L.	100%	100%	1 577 382	-	1 577 382
Antevenio Mexico SA de CV	100%	100%	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100%	100%	764 540	-	764 540
Happyfication	100%	100%	1 559 748	-	1 559 748
B2 MarketPlace Holding SLU	100%	100%	1 811 125	-	1 811 125
Rebold Communication, S.L.U.	100%	100%	4 572 441	-	4 572 441
ISPD Iberia SL	100%	100%	3 000	-	3 000
Rebold Panama	100%	100%	16 740	-	16 740
			15 484 372	-	15 484 372

Les participations détenues au 31 décembre 2024 dans les entreprises du groupe, multigroupes et associées sont détaillées ci-dessous :

32



31/12/2024	% Participation directe	% Droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur nette comptable de la participation
Entreprises du groupe					
Antevenio Media	100%	100%	150 000	-	150 000
ISPD Italia S.R.L.	100%	100%	5 027 487	-	5 027 487
Mamvo Performance, S.L.	100%	100%	1 577 382	-	1 577 382
Responsable marketing Servicios de Marketing, S.L.	100%	100%	1 441 841	-	1 441 841
Antevenio Mexico SA de CV	100%	100%	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100%	100%	764 540	-	764 540
Happyfication	100%	100%	1 559 748	-	1 559 748
B2 MarketPlace Holding SLU	100%	100%	1 811 125	-	1 811 125
Rebold Communication, S.L.U.	100%	100%	4 572 441	-	4 572 441
ISPD Iberia SL	100%	100%	3 000	-	3 000
Rebold Panama	100%	100%	16 740	-	16 740
			16 926 212	-	16 926 212

30/06/2024	% Participation directe	% Droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur nette comptable de la participation
Entreprises du groupe					
Antevenio Media	100%	100%	150 000	-	150 000
Rebold Italia S.R.L.	100%	100%	5 027 487	-	5 027 487
Mamvo Performance, S.L.	100%	100%	1 577 382	-	1 577 382
Responsable marketing Servicios de Marketing, S.L.	100%	100%	1 441 841	-	1 441 841
Antevenio Mexico SA de CV	100%	100%	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100%	100%	764 540	-	764 540
Antevenio Publicite S.A.S.U	100%	100%	3 893 962	(3 191 312)	702 650
Happyfication	100%	100%	1 559 748		1 559 748
B2 Market Place Ecommerce Consulting Group SL(1)	100%	100%	1 811 125	-	1 811 125
Rebold Communication, S.L.U.	100%	100%	4 572 441	-	4 572 441
Rebold Panama	100%	100%	16 740		16 740
			20 817 174	(3 191 312)	17 625 862

Au cours de l'année 2024, les sociétés suivantes ont été dissoutes et liquidées : Antevenio France, S.R.L., Antevenio Publicite, S.A.S.U. Cela a entraîné une perte de 702 650 euros enregistrée dans le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciation et résultat des cessions d'instruments financiers ».

En 2024, ISPD Network a constitué la société B2 Marketplace Holding SL par l'apport non monétaire de la société B2Marketplace Ecommerce, qui est devenue une filiale de la nouvelle société.

De même, le 11 juillet 2024, la société commerciale ISPD Network, S.A. a constitué la société à responsabilité limitée ISPD Iberia, S.L. avec un capital social de 3 000 euros divisé en 3 000 parts sociales d'une valeur de 1 euro chacune.

En outre, le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la vente de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L, générant une perte de 269 467 euros enregistrée dans le compte de résultat.

Aucune des sociétés détenues n'est cotée en bourse.

Les administrateurs considèrent que la valeur nette à laquelle les participations dans les filiales sont enregistrées au 30 juin 2025 est recouvrable, compte tenu de l'estimation de leur participation aux flux de trésorerie que les sociétés détenues devraient générer dans le cadre de leurs activités ordinaires. Les hypothèses sur lesquelles la direction a fondé ses projections de flux de trésorerie pour étayer la valeur recouvrable des investissements sont les suivantes :

- Les flux de trésorerie ont été projetés pour une période de 5 ans sur la base des plans d'affaires prévus par la direction de la société.
- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été calculé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.
- Le taux d'actualisation appliqué a été calculé entre 9 % et 14 %.
- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 %.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Ci-dessous, le siège social et l'objet social des sociétés participantes sont détaillés :

Mamvo Performance, S.L. (société unipersonnelle) Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing direct pour la génération de contacts utiles. Son siège social est situé C/Apolonio Morales, 13c, Madrid.

ISPD Italia S.R.L. (société unipersonnelle) Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing sur Internet. Son siège social est situé Via dei piati 11- 20123. Milan (Italie).

Rebold Marketing, S.L. (société unipersonnelle) Son objet social consiste à fournir des services via des réseaux de données pour téléphones mobiles et autres appareils électroniques à contenu multimédia. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid.

Antevenio México, S.A. de CV. Son objet social consiste en la prestation d'autres services de publicité. Son siège social est situé au Mexique. Son siège social est situé à Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico.

Rebold Communication, S.L. (société unipersonnelle) Constituée en 1986. Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet. Prestation de services de conseil commercial et marketing sur Internet ou hors ligne et établissement, demande et protection de toute autre manière des brevets, marques, licences, concessions, noms de domaine, systèmes d'exploitation ettout autre droit de propriété industrielle ouintellectuelle de la société. Son siège social est situé à Rambla Catalunya, 123, Entlo.08008 Barcelone.

Happyfication Inc. Constituée en 2011. L'objet social de la société est de fournir à ses associés et clients des outils et des services pour planifier, mesurer et distribuer les médias numériques de manière plus efficace. Son siège social est situé au 177 Huntington Ave Ste 1703 PMB 14953.Boston MA 02115.

Antevenio Media S.L. (société unipersonnelle) : constituée le 7 novembre 2023. L'objet social de la société est la prestation de services publicitaires et l'exploitation publicitaire en ligne et le

commerce électronique par le biais de moyens télématiques. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid.

ISPD Iberia S.L. (société unipersonnelle) : constituée le 11 juillet 2024. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid. Son objectif est la création et la réalisation de campagnes publicitaires dans divers médias, ainsi que la gestion de stratégies marketing.

B2Marketplace Holding SL: constituée le 11 juillet 2024. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid. Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.

Rebold Panamá : constituée le 25 novembre 2020, son siège social est situé à Avda Samuel Lewis y calle 53 Panamá. Son activité consiste à mener des activités commerciales de toute nature à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama.

Le résumé des capitaux propres nets des sociétés détenues au 30 juin 2025 est présenté ci-dessous, en euros :

30/06/2025	Capital social	Réserves	Résultats des exercices précédents	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	2 498 573	(1 654 332)		(302 042)	576 166
Antevenio Mexique	4 537		422 008	71 574	111 346	609 465
ISPD Italia S.R.L.	10 000	(146 528)	155 284		106 002	124 758
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	669 198	(1 052 245)		156 486	385 133
Antevenio Media S.L.U.	150 000		(357 023)		70 908	(136 115)
Happyfication	883		333 945	(15 570)	(48 137)	271 121
B2 MarketPlace Holding SLU	3 000	1 808 125	(3 097)		(1 189)	1 806 839
Rebold Communication, S.L.U.	7 414 224	(3 168 141)	(1 046 198)		132 003	3 331 888
ISPD Iberia SL	3 000		(430 787)		(528 620)	(956 407)
Rebold Panama	8 831		157 729	(21 866)	40 158	184 852



Le résumé des capitaux propres nets des sociétés participées au 31 décembre 2024 est présenté cidessous, en euros :

30/06/2024	Capital Rocial R	éserves	Subventions	Résultats des exercices précédents	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	2 498 5	73	(1 404 039)	(250 293)	878 208
Responsable marketing Services marketing S.L.	1 341 709	33 7		91 919)		(193 106)	90 475
Antevenio Mexique	4 537	,	4	58 566	122 821	(36 558)	549 366
ISPD Italia S.R.L.	10 000	(146 52	28)	45 817		109 467	18 757
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	669 1	98 (1.14	15 286)		93 040	228 646
Antevenio Media S.L.U.	150 000			(151)		(356 872)	(207 023)
Happyfication	883		1	14 690	(4 654)	219 254	330 173
Rebold Communication, S.L.U.	7 414 224	(3 168 14	(1 23	8 043)		191 845	3 199 885
Rebold Panama	8 831		1	69 736	7 826	88 860	275 253
B2Marketplace Holding SL	1 811 125					(3 097)	1 808 028
ISPDIberiaSL	3 000					(430 787)	(427 787)

Le résumé des capitaux propres nets des sociétés participées au 30 juin 2024 est présenté ci-dessous, en euros :

30/06/2024	Capital social	Réserves	Subventions	Résultats des exercices précédents	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	2 498 573		(1 404 039)		72 098	1 200 600
Responsable marketing Servicios de Marketing S.L.	1 341 709	33 791		(1 091 919)		(126 488)	157 093
Antevenio Mexique	4 537			458 566	211 749	77 524	752 376
Rebold Italia S.R.L.	10 000	2 000		45 817		(196 526)	(138 709)
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	669 198		(1 145 286)		(112 477)	23 129
Antevenio Publicite, S.A.S.U.	263 537	10 191		(14 069)		(12 422)	247 237
Antevenio Media S.L.U.	150 000			(151)		(277 341)	(127 492)
Happyfication	883			114 690	4 792	(115 138)	5 227
B2MarkeTPlace Ecommerce Consulting Group SL	81 671	186 470		(105 445)		(38 619)	124 077
Rebold Communication, S.L.U.	7 414 224	(3 135 411)		(1 238 043)		85 998	3 126 768
Rebold Panama	8 831			169 736	(107)	61 732	240 192

NOTE 10. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISOUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à différents risques financiers, parmi lesquels figurent principalement les risques de crédit et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques liés aux prix).

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro est effectué dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. Cela vaut en particulier pour les acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Risque de liquidité

ISPD Network accorde une attention permanente à l'évolution des différents facteurs susceptibles de contribuer à résoudre les crises de liquidité, en particulier aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents s'effectue toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 30 juin 2025, le montant des espèces et équivalents de trésorerie s'élève à 459 506 euros (105 272 euros au 31 décembre 2024).

La société utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à revoir ses besoins en trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. Elle examine également ses délais moyens de recouvrement des créances (DSO) et de paiement des dettes (DPO) afin d'optimiser ses besoins immédiats en trésorerie. ISPD Network prend en considération les échéances contractuelles restantes des passifs financiers à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires, telles que décrites dans la note 10.

NOTE 11. FONDS PROPRES

11.1) Capital social

Au 4 septembre 2020, le capital social de la société était représenté par 4 207 495 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, une augmentation de capital social a été réalisée par des apports non monétaires d'un montant de 587 607 euros, correspondant à la totalité des parts sociales dans lesquelles est divisé le capital social de Rebold Communication, S.L.U., à réaliser par son propriétaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,055 euro, créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros.

En conséquence, le montant total versé s'élève à 14 372 000 euros.

Le 7 mai 2021, la société a approuvé l'achat d'actions propres pour une valeur de 570 000 euros. Le 23 décembre 2021, la société a finalement acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix de 3,80 euros, pour un montant total de 95 000 euros, le montant restant inchangé en 2024.

Au 30 juin 2025, le capital est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	Nombre d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75%
Flottant	308 512	2,07%
Actions propres	175 000	1,18%
Total	14 891 262	100,00%

11.2) Réserves

Détail des réserves au 30 juin 2025 et 2024 :

Réserves	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Réserve légale Réserves volontaires	46 282 6 411 409	46 282 6 411 409	46 282 6 411 329
Total	6 457 691	6 457 691	6 457 611

a) Réserve légale

L'utilisation de la réserve légale est soumise à des restrictions, qui sont déterminées par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés commerciales qui réalisent des bénéfices sont tenues d'y affecter 10 % de ceux-ci, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à compenser les pertes ou à augmenter le capital au-delà de 10 % du capital déjà augmenté, ainsi qu'à être distribuée aux actionnaires en cas de liquidation.

Au 30 juin 2025, la réserve légale n'est pas entièrement constituée.

b) **Dividendes**

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice 2024.

NOTE 12. DEVISES ÉTRANGÈRES

Le montant des différences de change comptabilisées dans le résultat au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est le suivant :

Différences de change	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Différences de change positives			
Réalisées au cours de l'exercice	505 982	3 574	44 854
Différences de change négatives			
Réalisées au cours de l'exercice	60 694	(254 337)	(190 197)
Total	566 677	(250 763)	(145 343)

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères correspondent aux soldes des débiteurs, des créanciers et de la trésorerie, qui font tous partie de l'actif et du passif courants.

Les transactions en devises étrangères au cours de la période close le 30 juin 2025 et de l'exercice 2024, ainsi que les soldes en devises étrangères, ne sont pas significatifs au regard des états financiers intermédiaires.

NOTE 13. SITUATION FISCALE

Le détail des soldes détenus auprès des administrations publiques est le suivant :

	30/06/2025		31/12/2024		30/06/2024	
	Débiteur	Créancier	Débiteur	Créancier	Débiteur	Créancier
Courant:						
Taxe sur la valeur ajoutée	1 035 019		970 703		781 387	
Actifs d'impôts différés (*)	375 203		375 203		416 002	
Trésor public Créancier IAE		(5 973)		(5 973)		(5 973)
Retenues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques		(53 599)		(54 177)		(78 529)
Passif d'impôt courant		(53 404)		(53 404)		(53 404)
Organismes de sécurité sociale		(53 173)		(53 949)		(64 085)
	1 410 222	(166 149)	1 345 906	(167 503)	1 197 389	(201 991)

(*) Classé dans le bilan à long terme.

Situation fiscale

En ce qui concerne les impôts auxquels la société est assujettie, les quatre derniers exercices sont ouverts à l'inspection des autorités fiscales.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les liquidations fiscales ne peuvent être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas été contrôlées par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans n'a pas expiré. Par conséquent, à la suite d'éventuels contrôles, des passifs supplémentaires à ceux enregistrés par la société pourraient apparaître. Toutefois, les administrateurs estiment que ces passifs, s'ils devaient se concrétiser, ne seraient pas significatifs par rapport aux fonds propres et aux résultats annuels obtenus.

Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement entre le montant net des produits et des charges de l'exercice et la base imposable de l'impôt sur les bénéfices est le suivant :

	30/06/2024 Compte de résultat			Co	31/12/2024 Compte de résultat			30/06/2025 Compte de résultat		
Résultat de l'exercice (après impôts)		•	(995 245)		•	(2 152 655)		(583 613)	
	Augmentations	Diminutions	Effet net	Augmentations	Diminutions	Effet net	Augmentations	Diminutions	Effet net	
Impôt sur les sociétés Différences permanentes Différences temporaires Exonération pour double imposition internationale Application des bases imposables		- - -		40 799 66 299 289 464	- (7 249 547) (218 108) -	40 799 (7 183 248) 71 355 -		- - -		
négatives Base imposable (résultat fiscal) Cotisation intégrale Déductions pour R&D&I	- - -		(995 245) - -		- - -	(9 223 749) - -		-	(583 613) - -	
Cotisation nette	-	_	-		-	-		-	-	
Retenues et acomptes provisionnels Comptes des	-	-	-			-		-	-	
entreprises du groupe fiscal Cotisation à verser / (rembourser) (1)	-	-	-					-		

(1) En 2017, la société est imposée dans le cadre du régime de consolidation fiscale pour l'impôt sur les sociétés avec le groupe ISP.

Étant donné qu'en 2017, la société est imposée dans le cadre du régime de consolidation fiscale avec le groupe ISP, le montant de la cotisation à verser a été inclus comme une créance à court terme auprès de la société mère du groupe fiscal.

Le détail des actifs d'impôt différé enregistrés est le suivant :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Différences temporaires	29 071	29 071	69 870
Crédits d'impôt	346 132	346 132	346 132
Total des actifs d'impôts différés	375 203	375 203	416 002

Les actifs d'impôt différé indiqués ci-dessus ont été inscrits au bilan car les administrateurs estiment que, selon les meilleures estimations des résultats futurs de la société, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs soient récupérés.

Bases imposables négatives en attente de compensation fiscale

Les crédits d'impôt ont été enregistrés, car ils répondent aux exigences établies par la réglementation en vigueur pour leur enregistrement et qu'il n'existe aucun doute quant à la capacité de la société à générer des bénéfices fiscaux futurs permettant leur récupération. Le détail des bases imposables négatives à compenser au cours des exercices futurs correspondant à ce crédit d'impôt est le suivant :

Année d'origine	Euros	Activé
2013	248	OUI
2015	6 517	OUI
2018	392 571	OUI
2019	610 337	OUI
2020	374 855	OUI
2021	217 383	NON
2022	485 180	NON
2023	206 392	NON
2024	4 370 417	NON
	6 663 900	

NOTE 14. RECETTES ET DÉPENSES

a) Salaires et charges sociales

La composition de ce poste du compte de résultat est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Salaires et traitements	(1 172 552)	(3 203 131)	(2 022 788)
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	(256 208)	(624 822)	(347 203)
Autres charges sociales	(15 908)	(31 389)	(19 041)
Charges sociales	(1 444 667)	(3 859 342)	(2 389 032)

b) Résultats financiers

La composition de ce poste du compte de résultat est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Recettes:			
Revenus provenant de participations dans des			
instruments de capitaux propres dans des	100 867	-	-
entreprises du groupe et associées		104	
Produits provenant de crédits accordés à des	30 404	104	50 260
entreprises du groupe	001	462	1.020
Autres revenus financiers	901	2 539,00	1 020
Total des recettes	132 172	107 001	51 280
Dépenses :			
Dettes envers des sociétés du groupe	(194 625)	(727950)	(331 065)
Autres charges financières	(88 297)	(225 242)	(139 229)
<u> </u>	` ,	` ′	, ,
Total des dépenses	(282 922)	(953 192)	(470 294)
-		•	

c) Chiffre d'affaires net

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités ordinaires de la société, par catégorie d'activités, est présentée ci-dessous :

	30/06/2025		31/12/2024		30/06/2024	
Description de l'activité	Euros		Euros	%	Euros	%
Prestation de services (honoraires)	2 516 950	100%	7 188 975	100%	3 840 218	100%
Total	2 516 950	100%	7 188 975	100%	3 840 218	100%



	30/06/2025		31/12/20	024	30/06/2024		
Segmentation géographique	Euros	%	Euros	%	Euros	%	
National	854 022	34%	1 952 472	27%	1 258 893	33%	
Europe	86 242	3%	289 446	4%	71 012	2%	
International hors Europe	1 576 687	63%	4 947 057	69%	2 510 313	65 %	
Total	2 516 950	100	7 188 975	100 %	3 840 218	100 %	

a) Services extérieurs

La rubrique des services extérieurs est présentée ci-dessous :

	30/06/2025	31/12/2023	30/06/2024
Services extérieurs :			
Loyers et redevances	272 519	819 845	434 316
Réparation et entretien	-	11 681	9 456
Services professionnels indépendants	768 454	1 695 066	940 552
Primes et assurances	81 748	35 512	7 161
Services bancaires et assimilés	23 312	38 722	21 978
Publicité, promotion et relations publiques	72 716	131 616	54 008
Fournitures	5 899	54 494	26 401
Autres services	88 913	258 654	59 938
Total des dépenses	1 313 561	3 045 590	1 553 810

NOTE 15. INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Société a également adopté des politiques plus larges, notamment en collaborant avec un fournisseur d'électricité verte en Espagne. En outre, sa politique en matière de déplacements vise à réduire au minimum l'utilisation des vols, en privilégiant les trajets en train pour les trajets de moins de trois heures, ce qui contribue à une réduction significative des émissions de CO2 liées au transport. Dans ses bureaux de Barcelone, la Société a également mis en place un système de stationnement pour vélos, encourageant ainsi l'utilisation de moyens de transport écologiques parmi ses employés.

NOTE 16. AVALS ET GARANTIES

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la Société a accordé des garanties à des établissements bancaires et à des organismes publics, comme indiqué ci-dessous :

Garanties	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Garanties pour les clients	489 657	434 657	376 515
Total	489 657	434 657	376 515

NOTE 17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES.

Les administrateurs de la société mère considèrent qu'il n'existe aucun autre fait postérieur significatif autre que ceux déjà décrits dans la présente note à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires.

NOTE 18. OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ET DES PARTIES LIÉES

18.1) Soldes entre entreprises du groupe

Le détail des soldes détenus avec les entreprises du groupe au 30 juin 2025 est indiqué ci-dessous :

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U	Marketing Manager S.L.U	Acceso Colombia	RMK	Antevenio Media	Digilant Pérou	Antevenio Mexique	Accès au contenu in Context SA de CV	ISPD Italia SRL	B2MarketPlace Holding	B2MarketPlace	Blue Digital	Digilant Inc	ISPD Iberia	RMC	DGLNT SA DE CV	Rebold Panama	Happyfication	Total
A) ACTIF NON COURANT					300 000	_			102 000	-	-		-	1 000 000	-	-	-	-	1 402 000
Investissements dans des entreprises du groupe à long terme	-	-	-	-	300 000	-		-	102 000	-	-		-	1 000 000	-	-	-	-	1 402 000
a) Crédits aux entreprises (1)	-	-	-	-	300 000		-	-	102 000	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	1 402 000
Total hors circulation	-	-	-	-	300 000	-	-	-	102 000	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	1 402 000
B) ACTIF COURANT	395 904	-	438 074	60 528	10 548	840	645 133	57 840	46 656	40 201	26 921	241 472	1 252 693	191 991	300 050	2 126 339	-	4 730	3 334 535
Créances commerciales et autres créances Clients pour ventes et	395 904	-	438 074	60 528	10 548	840	645 133	57 840	46 656	40 201	26 921	241 472	1 252 693	191 991	300 050	2 126 339	-	4 730	3 334 535
prestations de services à court terme	1 094		438 074	66 479	10 548	840	645 133	57 840	45 813		26 921	241 472	(1 252 693)	80 156	126 402	2 126 339		4 730	2 619 149
2. Investissements à court terme dans des entreprises du groupe	394 810			(5 951)					842	40 201				111 836	173 648				715 386
C) PASSIF NON COURANT	-	-	_	-	-	_	-	_	_	-	-	-	-	-	-	_	-		-
1. Dettes à long terme envers des entreprises du groupe et des entreprises associées	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D) PASSIF COURANT	79 419	-	-	(1 821 594)	(19 768)	-	-	-	-	17 025	(706 399)	-	(5 540 373)	159 419	(1 624 393)	-	(8 535)	(150 946)	(9 618 744)
1. Dettes à court terme envers des entreprises du groupe et des entreprises associées	79 419	-	-	(1 818 483)	(19 768)	-	-	-	-	17 025	(706 399)	-	(4 985 687)	183 080	(1 583 444)	-	(8 535)	-	(8 842 791)
2. Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	-	-	-	(3 111)	-	-	-	-	-	-	-	-	(554 687)	(23 661)	(40 949)	-	-	(150 946)	(775 953)
 a) Fournisseurs à court terme 	-	-	-	(3 111)	-	-	-	-	-		-	(2 600)	(554 687)	(23 661)	(40 949)	-	-	(150 946)	(775 953)
b) Créanciers divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	475 323	-	438 074	(1 761 066)	(9 220)	840	645 133	57 840	46 656	57 226	(679 477)	241 472	(6 793 066)	351 411	(1 324 344)	2 126 339	(8 535)	(146 216)	(6 284 209)

Le détail des soldes détenus entre les sociétés du groupe au 31 décembre 2024 est indiqué ci-dessous :

SALDOS ENTRE PARTES VINCULADAS	Mamxo. Performance S.L.U	Marketing Manager S.L.U	Acceso Colombia	Digilant Perú	RMK	ISPD Iberia	Antevenio México	Acceso content in Context SA de CV	ISPD Italia SRL	Antexenio Media SL	B2MarketPlace	Blue Digital	Digilant Inc.	B2M Holding	RMC	DGLNT SA DE CV	Rebold Panamá	Happyfication.	Total
A) ACTIVO NO CORRIENTE 1. Inversiones en	-	-	-	-		500.000			204.000	300.000	-	-	-	-		-		-	1.004.000
Empresas del grupo a largo plazo	-	-	-	-	-	500.000	-	-	204.000	300.000	-	-	-	-	-	-		-	1.004.000
a) Créditos a empresas (1)	-	-	-	-	-	500.000	-	-	204.000	300.000	-	-	-	-	-	-	-	-	1.004.000
Total, No Corriente	-					500.000		-	204.000	300.000	-			-	-		-	-	1.004.000
B) ACTIVO CORRIENTE	-	80.467	476.804	840	-	-	571.217	57.840	39.317	-		235.855	-	31	-	2.495.671	-	1.761	3.959.803
Deudores comerciales y otras cuentas a cobrar a) Clientes por	-	80.467	476.804	840	-	-	571.217	57.840	39.317	-	-	235.855	-	-	-	2.495.671	-	1.761	3.959.773
ventas y prestación de servicios a corto plazo 2. Inversiones en	-	80.467	476.804	840	-	-	571.217	57.840	39.317	-		235.855	-	-	-	2.495.671	-	1.761	3.959.773
Empresas del grupo a corto plazo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31	-	-	-	-	31
C) PASIVO NO CORRIENTE	-	-		-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.Deudas con empresas del grupo y asociadas a largo plazo		-	-		-		-	-	-	-	-	-	-				-	-	-
D) PASIVO	182.287	(121)	-	-	(1.252.332)	(81.966)	-	-	(37.030)	(114.319)	(128.272)	(2.600)	(5.998.357)	551	(1.775.289)	-	(9.601)	(150.946)	(9.367.994)
1.Deudas con empresas del grupo y asociadas a corto plazo	308.244	-	-	-	(1.252.332)	(80.373)	-	-	-	(114.319)	(128.272)	-	(5.443.670)	551	(1.743.036)	-	(9.601)	-	(8.462.808)
2. Acreedores comerciales y otras cuentas a pagar	(125.957)	(121)	-	-	-	(1.593)	-	-	(37.030)	-	-	(2.600)	(554.687)	-	(32.253)	-	-	(150.946)	(905.186)
a) Proveedores a corto plazo b) Acreedores varios	(125.957)	(121)	-	-	-	(1.593)	-	-	(37.030)	-	-	(2.600)	(554.687)	-	(32.253)	-	-	(150.946)	(905.186)
Total Corriente	182.287	80.346	476.804	840	(1.252.332)	(81.966)	571.217	57.840	2.288	(114.319)	(128.272)	233.255	(5.998.357)	582	(1.775.289)	2.495.671	(9.601)	(149.186)	(5.408.190)



18.2) Transactions entre sociétés du groupe

Le montant des transactions réalisées au cours de la période close le 30 juin 2025 et inclus t dans le compte de résultat est détaillé ci-dessous, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Ventes et services fournis	Intérêts payés	Intérêts crédités	Autres opérations
Maurya Darfarmanna C.I. II		1 881	3 746		
Mamvo Performance, S.L.U.	(115 862)	(59 266)	3 / 10		
Responsable marketing	(113 002)	47 594			
Accès Colombie	(3 331)	141 718		(17 529)	
Rebold Marketing	(3 331)			, ,	
Antevenio Media		26 006		(733)	
ISPD Iberia	(35 578)	91 760	4 587		
ISPD Italie		86 242	4 245		
Antevenio Mexique		104 089			
B2Holding			170		
B2Market Place	(244)	47 947		(5 631)	
Blue Digital		33 265			
Digilant Inc		1 039 746		(104 745)	
Rebold Communication	(7 187)	328 807		(19 752)	
DGLNT SA DE CV		349 023			
Happyfication		2 969			
	(162 201)	2 241 781	12 748	(148 391)	-

Le montant des transactions réalisées avec des entreprises du groupe au cours de l'exercice 2024 et incluses dans le compte de résultat est détaillé ci-dessous, en euros :

	Transactions réalisées	Services reçus	Ventes et services fournis	Intérêts payés	Intérêts débités	Autres opérations
М	amvo Performance, S.L.U.	(108 634)	4 048	45 491	(31 123)	_
	esponsable marketing	(100)	260 177	4 890	(266)	_
	pd Iberia	(22 199)	49 837	-	(2 024)	-
	ccès Colombie	-	138 217	-	-	-
A	ntevenio Media	_	77 672	1 409	-	-
Re	ebold Marketing	(1 823)	361 321	4 429	(30 676)	-
A	ntevenio France	-	-	83	-	(9 126)
B	2M Holding	-	-	31	-	-
IS	PD Italie	(82 311)	101 779	6 006	-	-
A	ntevenio Mexique	· -	565 783	-	-	-
A	ntevenio Publicité	(308)	187 667	-	-	-
B	2Market Place	-	218 842	-	(57 465)	-
Bl	ue Digital	(2 600)	97 445	-	-	-
D	igilant Inc	· -	2 955 807	-	(206 214)	-
Re	ebold Communication	(32 072)	928 306	2 329	(146 107)	-
D	igilant Pérou	-	840	-	-	-
D	GLNT SA DE CV	-	1 178 402	-	-	-
H	appyfication	(84 791)	10 563	-	-	-
		(334 838)	7 136 706	64 667	(473 876)	(9 126)

Au 30 juin 2025, le détail des soldes avec les parties liées est le suivant :

Société liée (30 juin 2025)	Solde débiteur	Solde créditeur
ISP Digital SLU	44 218	(5 188 091)
ISP	21 810	(874 601)
ISP (pour impôt sur les sociétés du groupe fiscal)		(185 173)
Tagsonomy SL	2 597 344	
Shape Communication	3 335	
Total des entreprises du groupe	2 666 708	(6 247 865)

Au 31 décembre 2024, le détail des soldes avec les parties liées est le suivant :

Société liée (31 décembre 2024) Solde débiteur		Solde créditeur
ISP Digital SLU	44 218	(5 143 278)
ISP	484	(223 179)
ISP (pour l'impôt sur les sociétés du groupe)		(185 173)
Tagsonomy SL	1 654 189	308 908
Shape Communication	3 335	
Total des entreprises du groupe	1 702 226	(5 242 723)

18.3) Transactions avec des parties liées

Le détail des transactions avec des parties liées réalisées au cours de la période allant jusqu'au 30 juin 2025 et au cours de l'exercice 2024 est le suivant :

- Au 30 juin 2025, les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

Société liée (30 juin 2025)	ISP	IS	SP Digital SLU	Tagsonomy SL
Services fournis		17 625		105 391
Services reçus				(49 761)
Revenus financiers				17 656
Charges financières		(1 422)	(44 813)	
	Total	16 203	(44 813)	73 286

- Au cours de l'exercice 2024, les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

Société liée (31 décembre 2024)	ISP	ISP Digital SLU	Tagsonomy SL
Ventes			
Achats			(247 959)
Services fournis	5 720	36 544	40 704
Services reçus			
Revenus financiers			39 795
Charges financières		(254 074)	
Total	5 720	(217 530)	(167 460)

18.4) Soldes et transactions avec les administrateurs et les cadres supérieurs

Les montants reçus par le conseil d'administration ou les cadres supérieurs sont détaillés ci-dessous :

	Cadres supérieurs						
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024				
Salaires et traitements	377 908	773 567	501 486				
Total	377 908	773 567	501 486				

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existe aucun engagement au titre de compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'organe d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à ceux-ci.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, n'ont été impliqués dans aucune situation de conflit conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen d'employés est le suivant :

	30/6/2025			31/12/2024				30/06/2024		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Autres	Total	Hommes	Femmes	Total
Adresse	2,6	1,0	3,6	6,9	3,1	0,0	10,0	7,9	4,3	12,2
Administration	5,0	3,9	8,9	4,1	4,9	1,0	9,9	7,0	17,4	24,4
Commercial	1,0	1,7	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production	3,0	5,0	8,0	3,7	4,8	0,0	8,5	4,0	4,8	8,8
Marketing	1,0	1,0	2,0	2,0	3,1	0,0	5,1	2,0	2,1	4,1
Techniciens	5,8	0,0	5,8	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
	18,4	12,6	31,0	17,6	15,9	1,0	34,5	21,9	28,6	50,5

Le nombre de membres du Conseil d'administration et d'employés à la clôture des exercices, répartis par catégories professionnelles, est le suivant :

	30/6/2025			31/12/2024			30/06/2024		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	3	1	4	7	2	9	8	4	12
Administration	5	4	9	4	4	8	7	18	25
Commercial	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Production	3	5	8	4	5	9	2	2	4
Marketing	0	1	1	2	3	5	4	5	9
Techniciens	6	0	6	2	0	2	1		1
	18	12	30	19	14	33	22	29	51

Conformément à la deuxième disposition additionnelle de la loi 31/2014 du 3 décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, vous trouverez ci-dessous le détail de la période moyenne de paiement aux fournisseurs, le ratio des opérations payées, le ratio des opérations en attente de paiement, le total des paiements effectués et le total des paiements en attente :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
	Jours	Jours	Jours
Délai moyen de paiement aux fournisseurs	43,14	38,29	41,88
Ratio des opérations payées	38,08	28,23	34,55
Ratio des opérations en attente de paiement	72,50	87,10	68,49
	Montant (euros)	Montant (euros)	Montant (euros)
Total des paiements effectués	2 199 106	4 749 984	2 583 145
Total des paiements en attente	379 313	1 281 454	711 610

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Volume des factures payées dans les délais légaux	2 034 177	4 088 421	2 098 875
Nombre de factures payées dans les délais légaux	735	1703	928
Pourcentage du volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées (%)	93	86	81
Pourcentage du nombre de factures payées dans les délais légaux par rapport au nombre total de factures payées (%)	90	90	87

NOTE 20. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ANTEVENIO FRANCE SASU:

Le 30 avril 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio France, avec effet au 30 avril 2024. À cette même date, Antevenio France a formalisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et la transmission de son patrimoine à son actionnaire unique.

ANTEVENIO PUBLICITÉ SASU:

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique. Cette dissolution a représenté une charge pour le groupe, enregistrée dans le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciation et résultat des cessions d'instruments financiers » pour un montant de 702 650 euros.

MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L.:

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en tant qu'actionnaire unique, a vendu 100 % des parts sociales qu'elle détenait dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, qui pourra être ajusté pour chaque migration effectuée. Cette vente de participations a généré une perte de 269 467 euros pour la société mère.